

L'unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue compte un seul quartier prioritaire de la politique de la ville. Le quartier *La Bastide* constitue une véritable poche de pauvreté urbaine au sein de l'agglomération villefranchoise, mais sa situation est moins défavorable que celle de beaucoup d'autres quartiers prioritaires de la région Occitanie. *La Bastide* se caractérise notamment par un taux d'emploi et un niveau de formation élevés. Ce quartier comprend par ailleurs de nombreuses personnes seules.

En 2013, 2 090 personnes résident dans le quartier prioritaire (QP) *La Bastide*, soit un habitant sur six de l'unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue. Ce quartier s'étend du nord au sud, depuis une partie de l'ancienne zone urbaine sensible (ZUS) du Tricot, constituée de grands ensembles construits dans les années 60, jusqu'au centre historique de Villefranche-de-Rouergue, caractérisé par un habitat ancien. Comme dans beaucoup de quartiers de centre-ville, notamment en l'absence de réelle tension sur le marché locatif, la part de logements vacants est importante. Un logement sur trois est de petite taille (une ou deux pièces) dans le QP *La Bastide*, contre un sur six dans l'ensemble de l'agglomération villefranchoise.

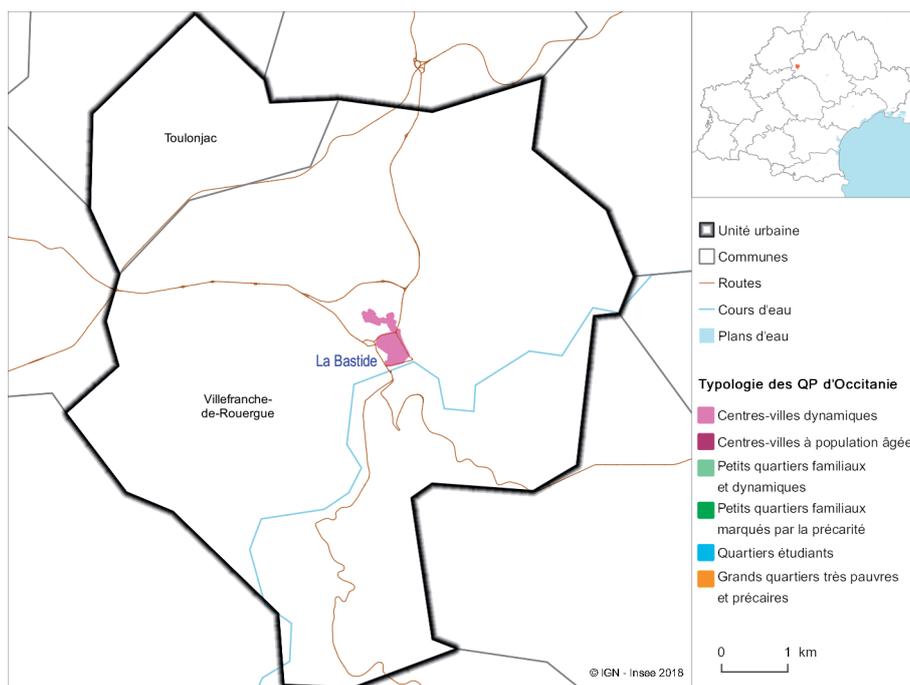
La Bastide : un niveau de vie comparable aux autres quartiers prioritaires d'Occitanie

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian est de 12 579 euros annuels en 2013 dans le QP *La Bastide*. Il est bien inférieur à celui de l'unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue (18 997 euros) et à ceux du département de l'Aveyron (19 134 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Un habitant sur deux vit sous le seuil de pauvreté dans ce quartier, soit trois fois plus que dans l'agglomération de Villefranche-de-Rouergue.

Les inégalités de revenus sont comparables dans le QP *La Bastide* et dans l'ensemble de l'agglomération villefranchoise. Ainsi, dans ces deux territoires, les 10 % des habitants les plus aisés (9^e décile) ont un niveau de vie plancher 3,2 fois supérieur au niveau de vie plafond des 10 % les plus défavorisés (1^{er} décile). Cet écart est néanmoins plus fort que celui observé dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

Localisation et profil du quartier prioritaire de l'unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue



Une population plutôt diplômée, un accès à l'emploi facilité

Dans la typologie des quartiers de la politique de la ville d'Occitanie, *La Bastide* fait partie des quartiers de centres-villes dynamiques. Les habitants bénéficient d'un niveau de diplôme relativement élevé, facilitant l'insertion dans la vie professionnelle, et d'un marché du travail favorable.

Ainsi, 31 % des habitants détiennent un diplôme de niveau équivalent ou supérieur au baccalauréat contre 27 % dans l'ensemble des quartiers prioritaires de l'Occitanie.

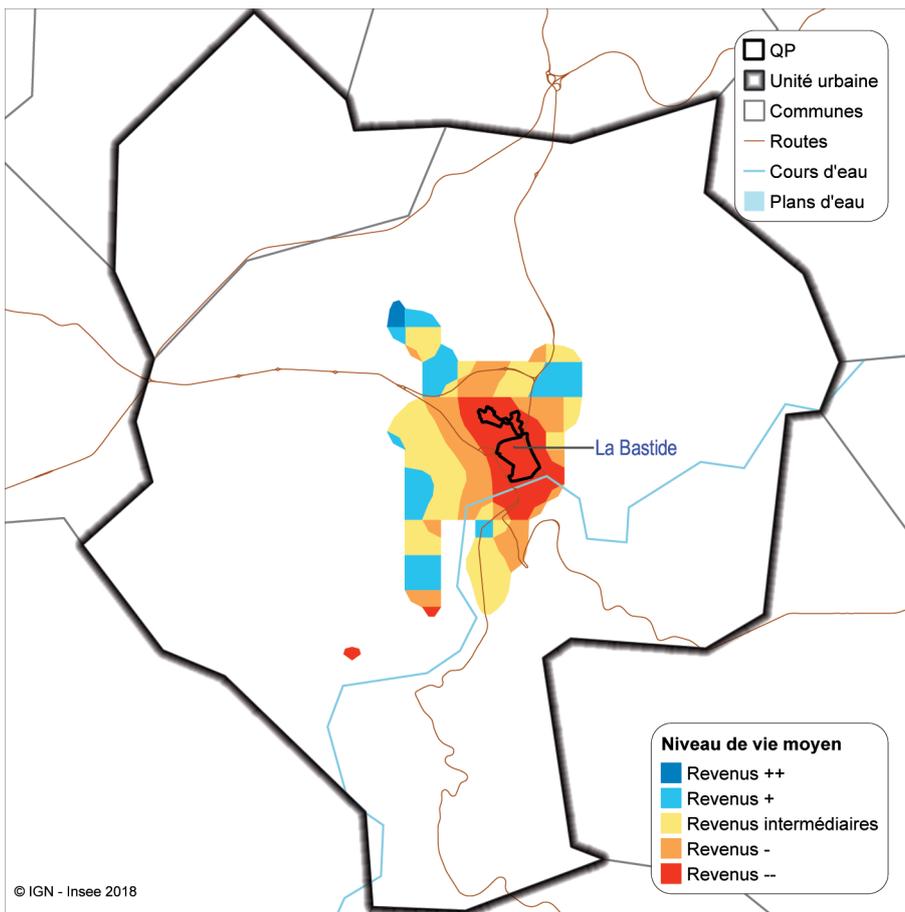
En outre, plus de la moitié des habitants du quartier en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi, soit 10 points de plus que dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région. Néanmoins, un actif sur cinq occupe un emploi précaire. L'essentiel des revenus des habitants du quartier est constitué de revenus d'activité. Signe de moindre difficulté, le poids des prestations sociales dans le revenu disponible est plus mesuré

que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

Une forte proportion de personnes seules

Dans le QP *La Bastide*, cinq ménages sur dix sont composés d'une seule personne, contre quatre sur dix dans l'agglomération villefranchoise. Comme dans la plupart des quartiers prioritaires, les familles monoparentales sont nombreuses dans le quartier (15 % des ménages) et la population est jeune : quatre personnes sur dix ont moins de 25 ans. ■

Niveaux de vie localisés



Lecture : la couleur rouge correspond aux territoires où les habitants ont des revenus très faibles au regard de ceux de l'agglomération. Les revenus des territoires de l'unité urbaine où le nombre de ménages fiscaux est trop faible ne sont pas représentés.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

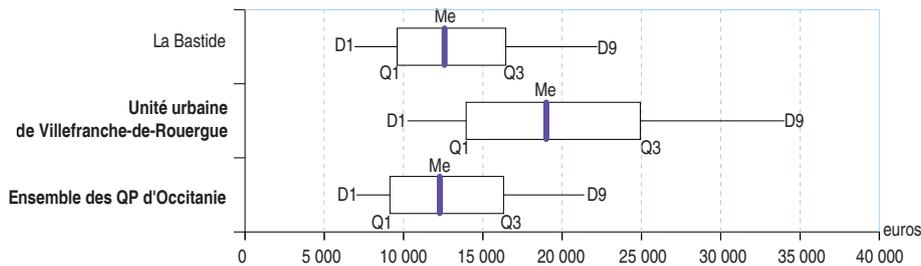
Unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue

Principaux indicateurs sociaux

| | Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels) | Taux de pauvreté (%) | Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%) | Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%) | Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%) | Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%) |
|--|--|----------------------|--|--|---|--|
| | (1) | (1) | (2) | (3) | (3) | (3) |
| La Bastide | 12 579 | 46,0 | 30 | 28 | 44 | 29 |
| Unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue | 18 997 | 16,5 | 11 | 17 | 31 | 19 |
| Ensemble des QP d'Occitanie | 12 279 | 48,7 | 35 | 33 | 49 | 32 |

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

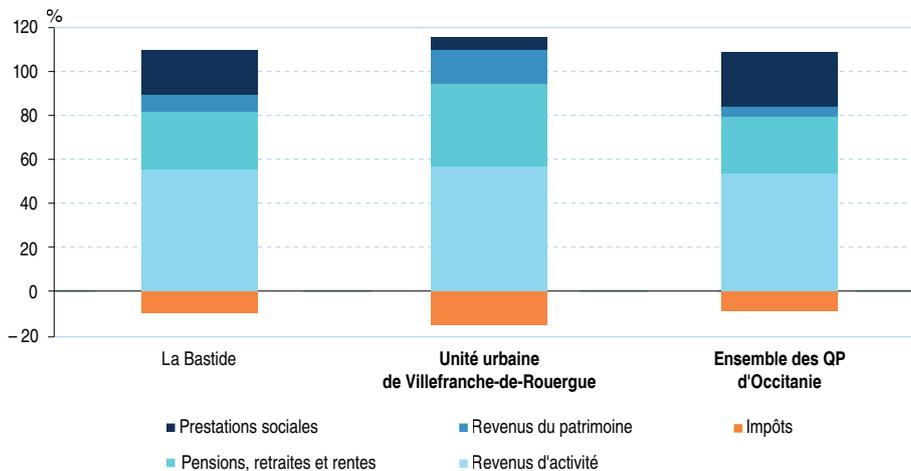
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP La Bastide, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 6 917 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 597 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 16 446 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 22 216 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 579 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP La Bastide ont en moyenne perçu en 2013, 55,60 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 26,10 euros de pensions, retraites et rentes, 20,00 euros de prestations sociales, 8,10 euros de revenus du patrimoine et ont versé 9,80 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

| | Population | Part des femmes dans la population (%) | Indice de jeunesse | Part des ménages d'une personne (%) | Part des ménages de 5 personnes ou plus (%) | Part des ménages monoparentaux (%) |
|--|----------------|--|--------------------|-------------------------------------|---|------------------------------------|
| | (1) | (2) | (2) | (2) | (3) | (3) |
| La Bastide | 2 091 | 51 | 1,5 | 53 | 5 | 15 |
| Unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue | 12 644 | 53 | 0,6 | 40 | nd | nd |
| Ensemble des QP d'Occitanie | 358 011 | 53 | 1,6 | 43 | 10 | 17 |

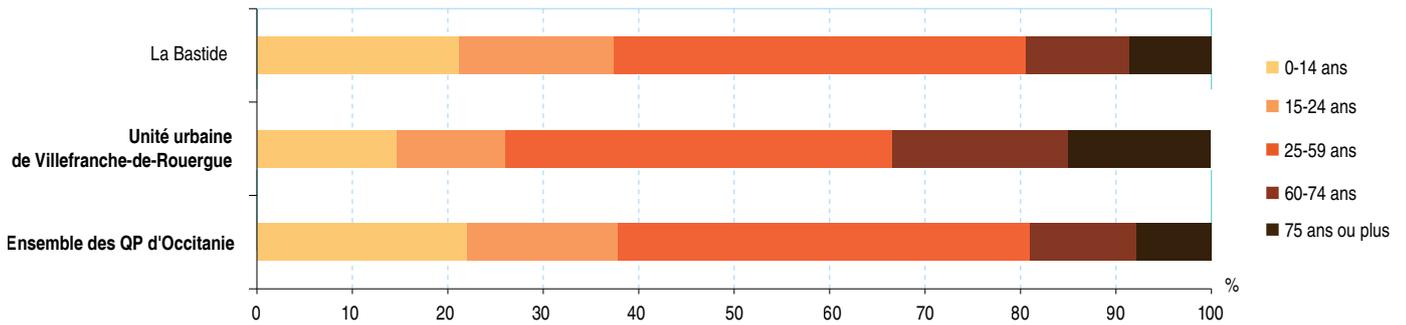
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue

Structure par âge de la population



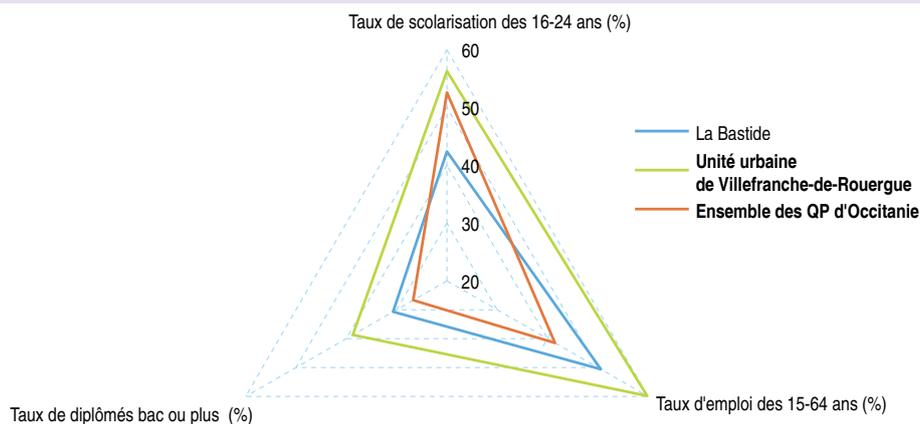
Source : Insee, recensement de la population 2010

Principales caractéristiques des logements

| | Nombre moyen de personnes par logement | Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%) | Part des logements d'une ou deux pièces (%) | Part des logements de 5 pièces ou plus (%) | Part des logements vacants (%) |
|---|--|---|---|--|--------------------------------|
| La Bastide | 1,5 | 40 | 28 | 10 | 14 |
| Unité urbaine de Villefranche-de-Rouergue | 2,0 | 4 | 15 | 30 | 14 |
| Ensemble des QP d'Occitanie | 2,0 | 49 | 23 | 12 | 11 |

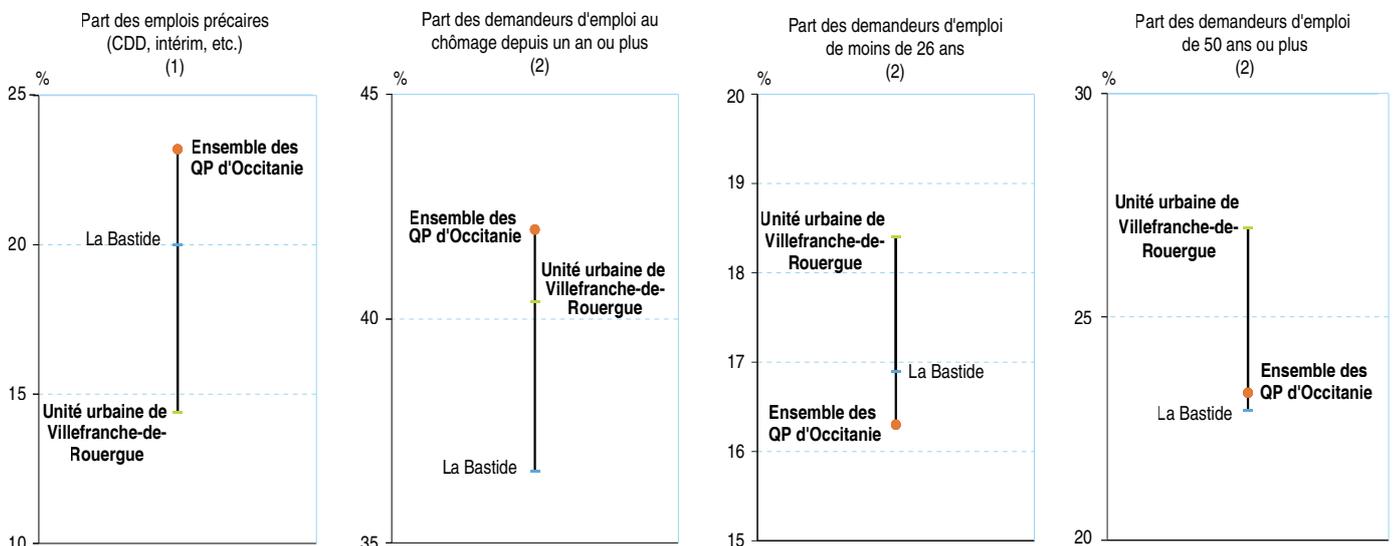
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016